

# Parc naturel régional du Vercors

## RAPPORT D'ACTIVITE

Agathe Couble  
Secteur  
Gervanne Val de Drôme  
2025



# TABLE DES MATIÈRES

1. RAPPEL.....	3
1.1. Les écogardes, une équipe de terrain au service du territoire.....	3
1.2. Les écogardes et le soutien aux manifestations du territoire.....	4
1.3. Les écogardes et la gestion des sentiers.....	5
1.4. Le secteur Gervanne Val de Drôme et ses communes adhérentes au Parc.....	5
1.5. Particularités du poste secteur Gervanne Val de Drôme.....	6
2. SYNTHÈSE DU 02 JUIN AU 27 NOVEMBRE.....	6
3. MISE EN AVANT DU PROJET : CHANTIER DE DÉVIATION DE LA FERME DU PESCHER.....	8
4. BILAN PAR COMMUNES.....	10
<b>COBONNE.....</b>	<b>10</b>
<b>SUZE.....</b>	<b>10</b>
<b>BEAUFORT-SUR-GERVANNE.....</b>	<b>11</b>
<b>PLAN-DE-BAIX.....</b>	<b>11</b>
<b>SAINT-JULIEN-EN-QUINT.....</b>	<b>12</b>
<b>SAINT-ANDEOL-EN-QUINT.....</b>	<b>12</b>
<b>SAINTE-CROIX.....</b>	<b>12</b>
<b>SAILLANS.....</b>	<b>12</b>
<b>GIGORS ET LOZERON.....</b>	<b>13</b>
<b>VACHÈRES-EN-QUINT.....</b>	<b>13</b>
<b>OMBLÈZE.....</b>	<b>14</b>
5. MISSIONS MENÉES SUR LES COMMUNES HORS PARC SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVD.....	15
6. CONCLUSION.....	17
7. ANNEXE : PROSPECTION INTERNATIONALE DU GYPAÈTE BARBU LE 11 OCTOBRE 2025.....	19

# 1. RAPPEL

## 1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Les écocardes vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

### LES MISSIONS PRINCIPALES

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.
- Accueille, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs.
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation.
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi que aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux.
- Est un interlocuteur de terrain privilégié des collectivités du territoire.

### TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins reste à la charge des collectivités concernées.

Participer à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité...).

### LES MISSIONS AUTRES :

- Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres écocardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.
- Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- Prise en charge de stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, plateforme Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers).

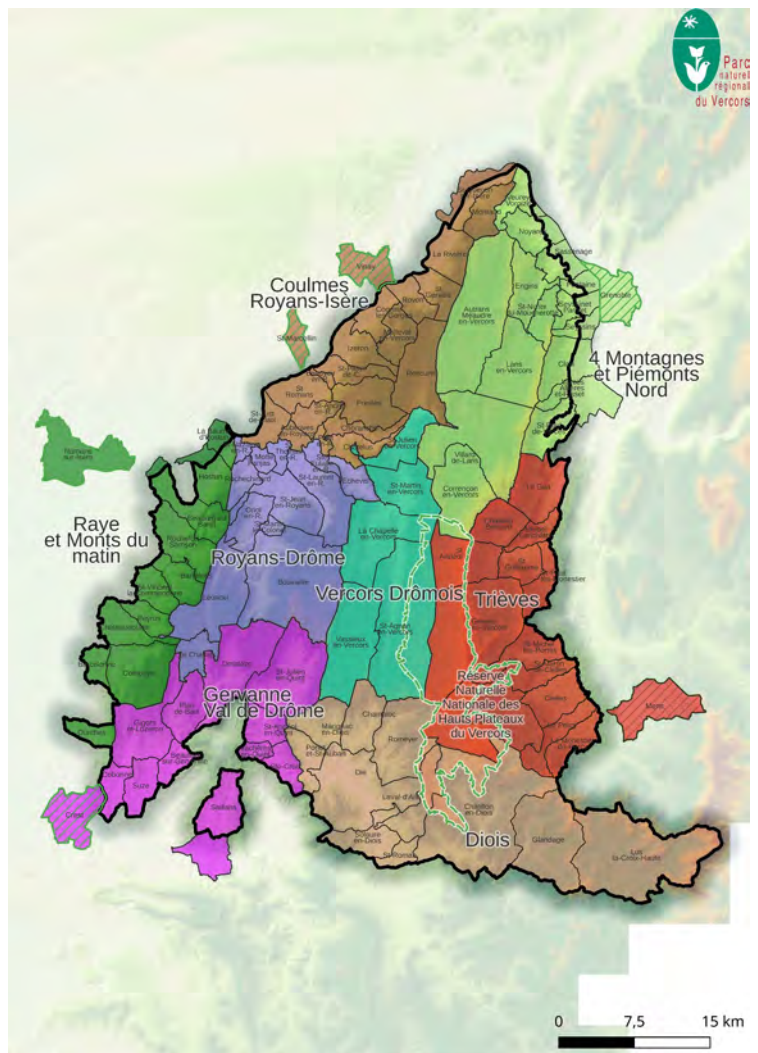
Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).



Une équipe composée de huit écogardes : quatre écogardes sont saisonniers sur une durée de six mois (de mai à octobre) Les quatre autres sont en poste toute l'année avec des fonctions et un périmètre d'intervention divers.



*Agathe Couble, écogarde du secteur Gervanne Val de Drôme*



## 1.2. Les écogardes et le soutien aux manifestations du territoire

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écogardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



## 1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ECOGARDES CONCERNANT LA GESTION DES SENTIERS :

### L'ÉQUIPE D'ÉCOGARDES

gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

### LES COMMUNES OU EPCI

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

---

#### **Sur la Communauté de communes du Val de Drôme :**

*Pour les communes hors territoire du Parc du Vercors, le balisage des itinéraires de promenades et de randonnées n'est pas sous la responsabilité du Parc du Vercors. L'écogarde informe la CCVD de problèmes constatés liés au balisage pour une intervention par les associations de balisage. Lorsque qu'il s'agit de problèmes relatifs aux panneaux directionnels, c'est le département qui est sollicité.*

## 1.4. Le secteur Gervanne Val de Drôme et ses communes adhérentes au Parc

Cobonne

Suze

Gigors et Lozeron

Beaufort-sur-Gervanne

Plan-de-Baix

Omlèze

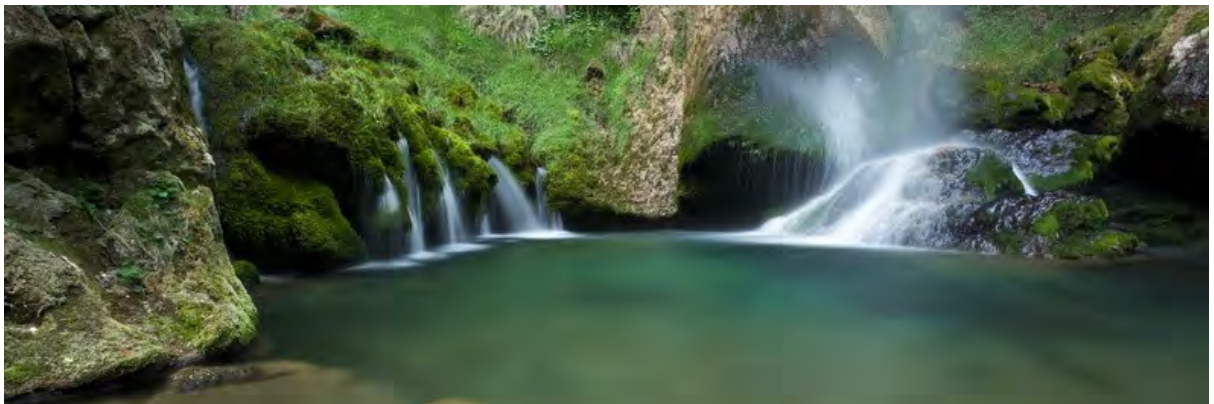
Saint-Julien-en-Quint

Saint-Andéol-en-Quint

Vachères-en-Quint

Sainte-Croix

Saillans/Véronne



*cascade de la Pissoire- Omlèze ©S&M Booth*

## 1.5. Particularités du poste secteur Gervanne Val de Drôme



L'écogarde intervient sur la totalité des vingt neuf communes de l'intercommunalité CCVD, dont onze sont intégrées au périmètre du Parc naturel régional du Vercors.

Pour le suivi du secteur Gervanne Val de Drôme, un « contrat de projet » lie la CCVD et le Parc du Vercors sous la forme d'une mutualisation de poste, sur un temps plein pour une durée de trois ans.

Cette organisation est basée sur un temps de travail équitablement réparti sur les deux structures avec des priorisation selon les mois et les secteurs.

### 2. SYNTHÈSE DU 02 JUIN AU 27 NOVEMBRE

#### GESTION DES SENTIERS

**Nombre total de poteaux posés** (neuf ou repositionné) : 22

**Nombre de kilomètres balisés au total** (rafraîchissement) : 14.9km

#### Chantiers collectifs :

- Déviation de sentier sur la boucle du canyon des Gueulards afin d'éviter le passage dans la ferme du Pescher. Ce chantier a été réalisé avec les autres écocardes du Parc et a consisté à la mise en place de chicanes, l'ouverture d'un nouvel itinéraire et le primo balisage de ce dernier.

#### Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés

- Etat des lieux du sentier menant à la chute de la Druise en vue de travaux en 2026.

#### SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES)

##### Sur la Réserve naturelle des Hauts-plateaux du Vercors :

##### Sur le reste du territoire :

- Participation au recensement international de l'espèce Gypaète Barbu > IOD Gypaète, dans le Diois sur la commune de Romeyer en binôme avec un bénévole du suivi.

#### SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES

- Tournées en binôme :
  - Une sur le secteur du Moucherotte en août avec Alan Fraschini, écocarde du secteur Quatre-Montagnes/Piémont nord pour une découverte du site et une

sensibilisation auprès de quelques familles et binômes de randonneurs. Rencontre avec la bergère.

- Une dans la vallée de Quint afin de découvrir le secteur et les acteurs du territoire en juin avec Sylvain Roche, écoparde du secteur du Diois.

- Une sur le secteur du Diois, à la Jarjatte et au lac du Lauzon (Lus-la-Croix-Haute) en septembre avec Sylvain Roche pour compenser celle de juillet qui n'avait pas eu lieu. Tournée axée sur le bilan de la saison des bergers et une aide au passage du troupeau sur le sentier. Des échanges et de la sensibilisation auprès d'un propriétaire de chien présent sur un espace réglementé qui interdit la présence des chiens ont été donnés.

- Tournée de surveillance sur mon secteur :

Sept journées de présence pour de la sensibilisation et de l'accueil du public sur le secteur des gorges d'Omlèze comprenant la chute de la Druipe, les gorges d'Omlèze et le canyon des Gueulards. Un passage à la Croix du Vellan a été effectué pendant l'été. De manière générale, une forte fréquentation au départ de la chute de la Druipe a été notée avec un public très familial et parfois mal équipé. Le pic de fréquentation se situe entre 11h et 16h avec de nombreux véhicules stationnés dans les gorges d'Omlèze. Le canyon des Gueulards a été pas mal fréquenté aussi cet été malgré la déviation mise en place ; certains randonneurs passent toujours par la ferme malgré la modification du tracé GPX sur les applications Visorando et Vercors rando. Il en sera de même sur le topo guide de la Communauté de Communes lors de sa prochaine ré édition.

## **PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS**

- Présence au marché du tiroir à Suze le 28 juillet sur demande de l'office de tourisme. Le peu d'affluence sur cet évènement indique la nécessité de privilégier un autre évènement l'année prochaine.
- Participation au Festi'rando à Saillans le 13 octobre avec le déploiement du stand du Parc du Vercors où les animations ont bien fonctionné. La présence du Parc du Vercors semble pertinente avec un public averti et intéressé. Un fonctionnement à revoir au niveau de l'organisation avec la Fédération de Randonnée, notamment l'emplacement du stand qui n'était pas pertinent.
- Présence à la foire de la courge à Beaufort-sur-Gervanne le 19 octobre avec un stand du Parc très visité, justifiant une présence pertinente. Rencontre avec des élus de la commune, des éleveurs, des instituteurs et un botaniste. Le stand a reçu de nombreuses visites, le jeu des silhouettes ainsi que la carte des sentiers du Vercors ont permis de sensibiliser de nombreux visiteurs.
- Présence à l'office de tourisme pendant cinq matinées à Saillans. La présence d'un écoparde est justifiée, avec de nombreuses demandes sur les itinéraires de randonnées Parc et hors Parc . Afin d'améliorer le conseil et la sensibilisation lors de ces permanences, un bilan a été fait avec des propositions pour l'année prochaine.
- Participation à la journée mondiale des Gardes le 31 juillet. Un stand a été installé en partenariat avec les écopardes du Département de la Drôme, de l'Isère, la Réserve naturelle des Hauts-plateaux, ceci en forêt de Saoû. Journée conviviale qui a permis la sensibilisation de nombreux visiteurs.

## **ADMINISTRATIFS, RÉUNIONS, FORMATIONS...**

- Travail administratif et outils informatiques : nos missions de terrain sont accompagnées de temps administratifs nécessitant l'utilisation d'outils tels que les agendas électroniques partagés (Parc du Vercors et CCVD), Lizmap (outil

cartographique), géo cadastre (cadastre du secteur).

Ce temps de travail est conséquent auquel s'ajoutent les commandes de plaques directionnelles, l'affichage ponctuel d'informations lors de la fermeture d'un sentier ou sa déviation, la réalisation des bilans de tournées de surveillance, la rédaction du rapport d'activité annuel, la gestion quotidienne des mails et des alertes « Suricate », les réunions mensuelles de l'équipe écogardes.

- Formation « commissionnement agents de collectivités territoriales chargés de la protection des espaces et des patrimoines naturels » pendant six jours.
- Formation chien de protection qui a été dispensée par une éthologue avec une mise en pratique, pour apprendre à lire les comportements des chiens de protection et faire passer le bon message aux usagers de la nature.
- Formation balisage sur le terrain avec Stéphane Fayollat, coordinateur des écogardes et Quiterie Duron, écogarde du secteur Raye Monts du Matin.
- Formation à la commande de signalétique directionnelle avec Stéphane Fayollat et Quiterie Duron à la maison du Parc.
- Participation à des réunions dans le cadre des missions d'écogarde liées à la CCVD, avec un comité de pilotage sur le pastoralisme et un colloque sur les sports de pleine nature et le changement climatique.

Ce sujet est important principalement pour mes missions qui relèvent de la CCVD mais applicables à celles menées sur le Parc du Vercors.

Les réunions de service à la CCVD sont bimensuelles. Un temps de travail est évidemment dédié au diagnostic des itinéraires parcourus dans le cadre de la mise à jour du topo guide « La Vallée de la Drôme à pied », ainsi que la rédaction des bons plans VTT.

### 3. MISE EN AVANT DU PROJET : CHANTIER DE DÉVIATION DE LA FERME DU PESCHER

**Date du chantier :**

10 juillet 2025.

**Localisation du chantier et équipe mobilisée :**

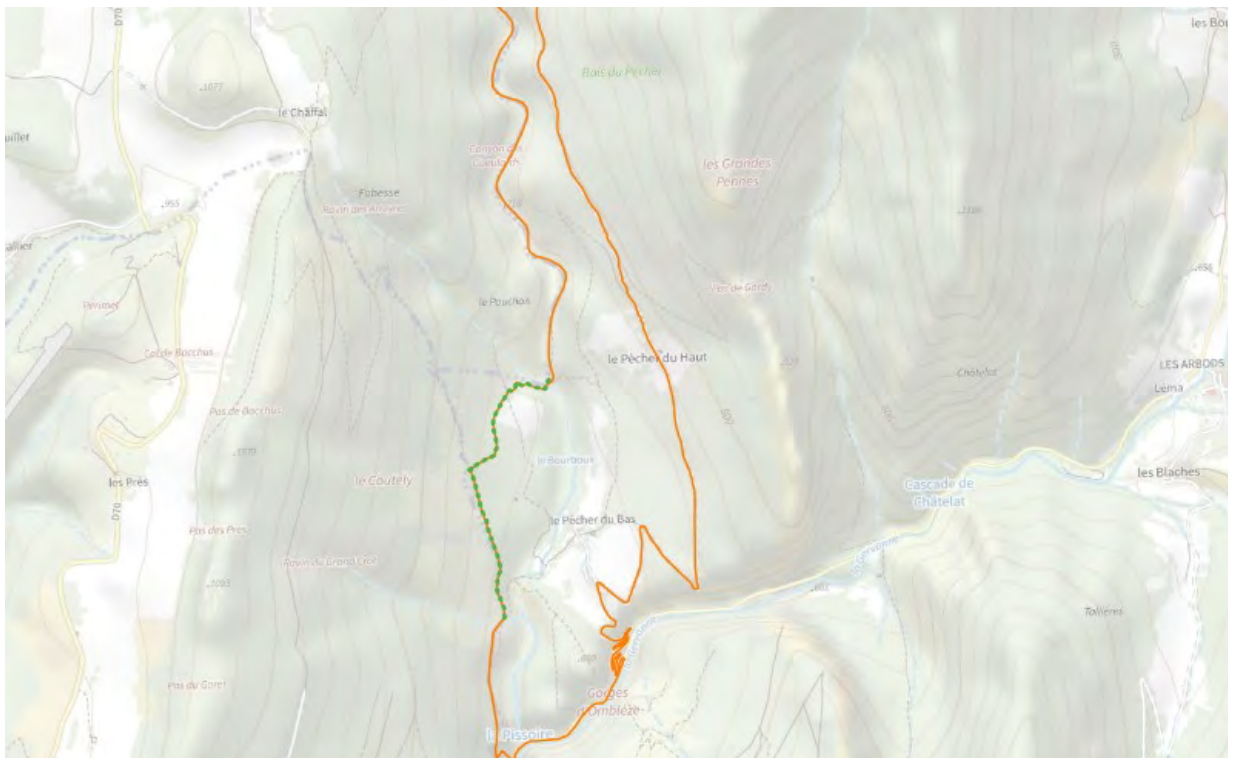
Le chantier a eu lieu sur le sentier du canyon des Gueulards sur la commune d'Omlèze. Les écogardes mobilisés pour ce chantier étaient Etienne Bessaguet, Sébastien Bossand, Eric Charron, Alan Fraschini et Quiterie Duron.



### **Descriptif :**

Suite à la demande des propriétaires de la Ferme du Pescher et en accord avec la Communauté de communes du Val de Drôme, la commune d'Omblèze et les propriétaires des parcelles concernées, un nouvel itinéraire a été mis en place évitant le passage dans la ferme.

Depuis, du départ de Baume Noire, il est souhaitable de poursuivre tout droit au poteau du Grand Cros et de bifurquer sur la droite plus haut afin d'accéder directement à l'entrée du canyon. La déviation a nécessité la création d'un nouveau sentier partant de l'itinéraire de la Grande Traversée du Vercors et rejoignant l'entrée du canyon. La mise en place de chicanes et le balisage de cette nouvelle portion ont été effectués. Il est désormais possible de profiter de la boucle du canyon des Gueulards sans passer dans la ferme du Pescher. Les propriétaires seront plus au calme pendant les périodes de forte fréquentation de cette randonnée phare.



## 4. BILAN PAR COMMUNES

	<b>COBONNE</b>	<b>SUZE</b>
<b>GESTION DES SENTIERS</b>		
<b>Nombre de poteaux repositionnés ou changés et localisation</b>		<p>4 poteaux posés : SUZ017_02 (en-dessous de Maréchal) et SUZ015_02 (sentier tour de St-Pancrace), SUZ014_02 (proche du cimetière), SUZ006_01 (Chapelle Saint-Pancrace).</p> <p>Le poteau de la Croix de Saint-Pancrace SUZ005_01 à disparu.</p> <p>Un poteau remplacé sans numéro, proche de la route de Cobonne.</p>
<b>Travaux divers par communes</b>	Alertes Suricate sur la boucle de Serre Gontard et repérage de la boucle d'Ourches à cheval sur le territoire de la Gervanne et des Monts du Matin.	Changement de plaquettes GTV délavées. Rencontre avec un habitant au sujet d'une problématique de sentier.
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>		Une tournée sentier vers Peylong et une autre mais en commun à Beaufort.
<b>PARTENARIATS MANIFESTATIONS</b>	<b>ET</b> Echange téléphonique avec le Maire pour une présentation de mes missions.	Participation au marché du Tiroir en juillet. La présence de l'écogarde en collaboration avec l'office de tourisme n'était pas pertinente avec très peu de personnes passées sur le stand. Rencontre avec Madame le Maire.

	<b>BEAUFORT-SUR-GERVANNE</b>	<b>PLAN-DE-BAIX</b>
<b>GESTION DES SENTIERS</b> <b>Nombre de poteaux repositionnés ou changés et localisation</b>	Un poteau BSG009_02 situé après le pont Bossu en direction des Seux, (le long de la route menant à la chocolaterie).	Deux poteaux situés à Rachat PB015_01, sur le sentier le long de la Gervanne avant la chute de la Druisse et PB0022_02.
<b>Nombre de km re balisés et tronçons</b>	4.2 km (chemin des Ecoliers et plateau des Chaux en direction des Frédières).	1 km – Chemin du Vialaret 1.3 km – La Bâtie.
<b>Travaux divers par communes</b>	Réalisation d'un état des lieux avec Florence Niel, gestionnaire du site N2000 au Parc du Vercors, sur le sentier remontant la Gervanne en direction de la chute de la Druisse le 24 juillet. Celui-ci traverse dix sept fois la rivière et, est très fréquenté, impactant l'écosystème. Le passage en propriétés privées peut occasionner des conflits d'usages. Quarante cinq personnes dénombrées ce jour-là. Etat des lieux du GR9 et des escaliers en chaux proche de l'ancien camping de Beaufort-sur-Gervanne.	Réalisation de l'état des lieux du GR9.
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>	Une tournée effectuée côté Frédières pour le repérage du sentier du Maquisard et le relevé du tracé GPS.	Une tournée menée à la croix du Vellan.
<b>PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS</b>	Rencontre avec M.Mathieu au sujet des « Sentiers de la Liberté » afin de pérenniser le parcours. Parallèlement un entretien a été fait avec la mairie à ce sujet. Participation à la foire de la Courge, avec la tenue d'un stand du Parc du Vercors sur la thématique des sentiers et la gestion forestière. Cette action a été menée en collaboration avec l'office de tourisme. Bilan, une bonne fréquentation, un public intéressé et demandeur. Rencontre de l'association Lyssandra. Conférence sur les tiques par Lyssandra organisée par l'office de tourisme.	Rencontre avec Monsieur le Maire et distribution de la nouvelle carte du périmètre Parc du Vercors.

	<b><i>SAINT-JULIEN-EN-QUINT</i></b>	<b><i>SAINT-ANDEOL-EN-QUINT</i></b>
<b>GESTION DES SENTIERS</b>	Pas de reprise de balisage cette saison.	Pose de plaques et vérification de la présence d'une plaque suite à la demande de la mairie.
<b>PARTENARIATS MANIFESTATIONS</b>	<b>ET</b> Distribution de la nouvelle carte du périmètre Parc du Vercors.	Echanges et présentation avec la Mairie. Dépôt du panneau Parc du Vercors.

	<b><i>SAINTE-CROIX</i></b>	<b><i>SAILLANS</i></b>
<b>GESTION DES SENTIERS</b>	Pose d'affichettes à proximité des crêtes de Ramiat et vérification d'un sentier non balisé par le Parc du Vercors sur demande de la mairie.	Réalisation de l'état des lieux du GR9. Repérage en vue de la balade sonore (munis d'enregistreurs numériques, exploration des sons qui entourent le long d'un parcours pour créer des cartes postales sonores).
<b>Nombre de poteaux repositionnés ou changés et localisation</b>	Un poteau installé au pont de la Sûre > SC003_01.	
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>		Cinq permanences à l'office de tourisme l'été. Partenariat prometteur et présence intéressante.
<b>PARTENARIATS MANIFESTATIONS (DONT OT)</b>	<b>ET</b> Rencontre avec le Monastère de Sainte-Croix et la mairie. Distribution de la nouvelle carte du périmètre Parc du Vercors.	Rencontre avec le Maire. Participation au Festi'rando avec le camion du Parc du Vercors. Présence justifiée, public intéressé. Réalisation de la balade sonore avec un enregistreur numérique permettant d'explorer les sons qui entourent le long du parcours pour créer des cartes postales sonores.

	<b>GIGORS ET LOZERON</b>	<b>VACHÈRES-EN-QUINT</b>
<b>GESTION DES SENTIERS</b>		
<b>Nombre de poteaux repositionnés ou changés et localisation</b>	Sept poteaux posés : GL047_02 (proche Boussière), GL032_01 (les Bourbous), GL016_02 (au-dessus des Arthauds), deux proches des Bourbous), GL026_02 remplacé, GL006_01 replanté.	Un poteau installé VEQ011_02 (juste avant le village).
<b>Nombre de km re balisés et tronçons</b>	5.9km dont : 1km vers la rivière des retouches sur Saint-Supière 2,4km au Marquet 2 km au Gros Chêne 500 m dans le village en direction de Charousse.	
<b>Travaux divers par communes</b>	Entretien du sentier enherbé proche de Sagnol. Pose de plaques. Réalisation de l'état des lieux de la boucle Rocher Saint-Supière. Relevé de plaques dans la réserve de Boussière. Alerte Suricate GRP dans le village.	Repérage du poteau au col de Vachère 767 m pour l'office de tourisme de Die.
<b>PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS (DONT OT)</b>	Rencontre avec le Maire et l'agent technique. Distribution de la nouvelle carte du périmètre Parc du Vercors. Rencontre avec un habitant pour la création d'un circuit VTT. Rencontre avec des éleveurs du territoire.	Distribution de la nouvelle carte du périmètre Parc du Vercors.

	<b>OMBLÈZE</b>	
<b>GESTION DES SENTIERS</b>		<p>Pose de plaques aux Boutons.</p> <p>Vérification à la ferme du Pescher du balisage. Dé balisage et pose de nouvelles plaques pour la déviation.</p> <p>Mise en place d'affichettes sur le changement d'itinéraire.</p> <p>Réalisation d'un état des lieux du GR9.</p> <p>Dé balisage d'un sentier au col des Ails. Vérification du balisage GRP à la demande du Maire.</p> <p>Réalisation d'un état des lieux du sentier de la chute de la Druipe en vue des travaux d'aménagement et de restauration prévus par la CCVD.</p> <p>Réalisation du pas à pas pour le topo Vallée de la Drôme sur le nouveau sentier du canyon des Gueulards.</p> <p>Retrait des panneaux d'escalade dans les gorges d'Ombrière.</p>
<b>Nombre de poteaux repositionnés ou changés et localisation</b>		Cinq poteaux posés : OMB029_01 (les sept Lacets) OMB002_01 (Baume Noire), le site d'escalade falaise d'Anse, vers la nouvelle chicane et avant l'entrée du canyon .
<b>Nombre de km re balisés et tronçons</b>		<p>2 km :</p> <p>1 km aux sept Lacets</p> <p>1 km sur le nouveau tronçon du parcours du canyon des Gueulards .</p>
<b>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</b>		Six journées effectuées au parking et sur le sentier de la chute de la Druipe, sur le sentier du canyon et les gorges d'Ombrière.
<b>PARTENARIATS MANIFESTATIONS</b>	<b>ET</b>	<p>Rencontre avec le Maire, échange en présentiel pour divers sujets.</p> <p>Rencontre et des échanges avec le Moulin de la Pipe et la guinguette de la Druipe.</p>

## 5. MISSIONS MENÉES SUR LES COMMUNES HORS PARC SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVD

<b>Communes</b>	<b>Boucles pédestres et VTT</b>	<b>Actions / échanges</b>
Livron-sur-Drôme	Crête du Brezème (pédestre) Ile de Printegarde	
Loriol-sur-Drôme		
Cliousclat	Courcouzat Mont Brian (pédestre)	
Mirmande	Balcon du Rhône (pédestre)	
Montoison		
Ambonil		
Allex	Le sentier du Castor (pédestre)	Présentation de l'application Géonature par les gardes de la Réserve des Ramières
Eurre		
Vaunaveys-la-Rochette		
Grâne	Val Brian (pédestre)	Tris alertes Suricate
Chabrillan		Initiation au balisage avec l'association des Amis de Chabrillan
Divajeu		
Autichamp	Tour de la Montage (pédestre)	
La Roche-sur-Grâne		Projet de sentier autour des Eoliennes
La Répara-Auriples	Le tour de la Panaudière (pédestre)	
Saôu	Roc et Estang (pédestre) RocheColombe (pédestre)	Inauguration de la prise de compétence « escalade »
Soyans	Le Grand tour de Soyans (VTT) Le vieux village de Soyans (VTT)	
Francillon-sur-Roubillon	Le Grand Quison (pédestre) Bois sec et Vaire (pédestre)	RDV en vue de la déviation du sentier communal (Grand Quison)
Mornans	Serre Antoine (pédestre)	
Féline-sur-Rimandoule		
Poët-Celard	Bois de Vache (pédestre)	
Montclar-sur-Gervanne	Col de Gerbe (pédestre)	Finition sur un chantier de remise en état de sentier. (Côte Belle)
Egluy-Escoulin		

### **- Mise à jour du topo de randonnée Vallée de la Drôme**

Dans le but de mettre à jour le topo de randonnée Vallée de la Drôme, chaque circuit est parcouru afin de saisir la trace GPS et relever les éventuelles anomalies. Cette étape permet également de s'assurer que toutes les parcelles traversées sont conventionnées. Un état des lieux des poteaux de signalétique et du balisage est fait.

S'il s'agit d'une boucle hors Parc du Vercors, les poteaux sont signalés via l'application Suricate et le balisage peut être retouché directement lors des passages des baliseurs.

En cas de grosses modifications, l'association qui entretient la boucle est contactée.

Si la commune est dans le périmètre du Parc du Vercors, le balisage et les poteaux sont améliorés et changés par mes soins.

Ces étapes sont suivies d'une phase de bureau pendant laquelle le diagnostic est rédigé ainsi que le « Pas à Pas ». La trace GPX est exportée et ajoutée aux différentes bases de données (Département, office de tourisme...).

Dans certains cas, des déviations sont à prévoir et à retravailler de concert entre la CCVD, les associations et les propriétaires (et le Parc du Vercors dans le cas des communes intégrées).

Les parcours VTT sont parcourus dans le but de rédiger des « Pas à Pas » et des « bons plans » pour l'office de tourisme de la vallée de la Drôme.

### **- Schéma de fréquentation de la Gervanne**

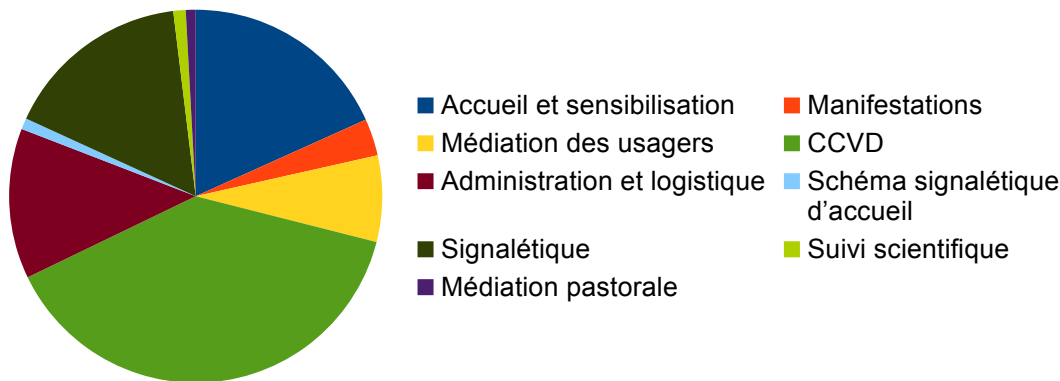
La conception d'un schéma de fréquentation de la Gervanne est une thématique très importante pour la CCVD. Une réunion en interne a eu lieu dans cette optique. Dans le cadre de ce dossier, une des étapes a été la remise en état du sentier descendant à la cascade. Clémentine Pignon, chargée de projets sports nature à la CCVD, et moi-même avons mené des états des lieux avant chantier, effectué la demande de devis, défini le calendrier des travaux...

### **- Administratif à la CCVD**

Mes temps de bureaux sur mon mi-temps CCVD me permettent de développer des compétences théoriques sur le sujet du sport nature grâce à ma participation aux conférences en webinaire « la concertation comme clé de durabilité en moyenne montagne » et aux « rencontres territoriales sport de nature et changement climatique ». Les réunions de service du côté CCVD ont lieu de façon bimensuelle.

## 6. CONCLUSION

### Répartition du temps de travail par grandes missions



### Bilan et perspectives

Ce rapport d'activité couvre ma première période de travail en tant qu'éco-garde, soit du 02 juin 2025 à fin novembre 2025.

A ce stade de mon contrat, il est possible de proposer quelques améliorations et de prévoir une partie des missions à venir :

#### Actions à prévoir après concertation avec les communes :

- Balisage en jaune-vert et pose de poteaux signalétique du Parc du Vercors de manière progressive sur Cobonne.
- Balisage en jaune-vert et pose de poteaux de signalétique du Parc du Vercors de manière progressive sur Suze.
- Balisage en jaune-vert et pose de poteaux de signalétique du Parc du Vercors de manière progressive sur Véronne-Saillans.
- Détermination des emplacements des futurs mobiliers d'accueil et d'informations des publics (2027\_2028).

#### Manifestations pertinentes pour mettre en place une présence et un stand du Parc du Vercors :

#### Poursuite du partenariat avec l'office de tourisme, avec des pistes d'amélioration à envisagées :

- Mettre en place un espace dédié à l'éco-garde avec en appui du matériel pédagogique léger (silhouettes de rapaces par-exemple) et des affichettes sur les bonnes pratiques en randonnée et à la rivière (dépliants du SMRD par exemple, QR code Suricate, pastoralisme).
- Classer les randonnées présentes sur le territoire de la 3CPS et CCVD par thématiques en s'appuyant sur celles les plus souvent évoquées par les touristes. Par-exemple, « les ombragées », « avec des enfants », avec un « but de promenade », « à voir absolument dans la Région »...

- Etre équipée d'un **kit animation** pourrait être une vraie plus-value pour les missions de sensibilisation « statiques » sur les sites

- - La Foire de la Courge à Beaufort-sur-Gervanne.
  - - Le Festi'rando, s'il a lieu sur le territoire.
  - - La journée des baliseurs de la FFRandonnée.
  - - Le Festiwild à Sainte Croix.
- fréquentés. Les outils peuvent être des portes d'entrée pertinentes pour faire passer encore plus de messages.

## 7. ANNEXE : PROSPECTION INTERNATIONALE DU GYPAËTE BARBU LE 11 OCTOBRE 2025

Une prospection Gypaète barbu d'ampleur internationale a eu lieu le samedi 11 octobre 2025, depuis le Mercantour jusqu'aux Alpes orientales autrichiennes mais également dans le Massif Central.

### **Contexte :**

La méconnaissance profonde du Gypaète barbu et de son mode de vie ainsi qu'un attachement excessif aux mythes et fables a conduit à sa disparition dans les Alpes au début du 20ème siècle.

Un vaste programme de réintroduction s'est mis en place depuis 1986 sur tout l'Arc alpin. L'année 1997 offre une grande récompense avec la première reproduction en nature.

Un peu plus de 100 couples sont connus sur l'arc alpin et la population est constituée d'environ 500 individus dans les Alpes.

Au début du programme, seuls les gypaètes nés en captivité et destinés au renforcement de la population par la réintroduction étaient bagués et certaines de leurs plumes des ailes ou de la queue sont décolorées. Ces marques permettent de les identifier jusqu'à l'âge de 2 à 3 ans, âge des premières mues. Depuis 2013, un programme d'équipement des poussins au nid a été initié également avec baguage et équipement de GPS mais sans plumes décolorées.

Le suivi des gypaètes est organisé à l'échelle de l'Arc alpin dans le cadre de l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) coordonné par la Fondation pour la Conservation des Vautours. Il est mis en oeuvre par différentes structures selon les régions (carte ci-dessous). Pour les Alpes françaises :

- Asters (N°21) pour la Haute-Savoie. Etienne Marlé : [etienne.marle@cen-haute-savoie.org](mailto:etienne.marle@cen-haute-savoie.org) , date limite d'inscription : **lundi 29 septembre 2025**

- Le Parc National de la Vanoise (N°22) pour la Savoie et la LPO 73, Benedicte Chomel : [benchomel@netcourrier.com](mailto:benchomel@netcourrier.com)

- Envergures alpines (N°39) et le Parc National des Ecrins pour la zone Ecrins, Dauphiné. Christian Couloumy et Cathy Hustache : [envergures.alpines@gmail.com](mailto:envergures.alpines@gmail.com)

- Le Parc Naturel Régional du Vercors (N°25) pour le Vercors et les Alpes externes du Sud. Nicolas Renous [nicolas.renous@pnr-vercors.fr](mailto:nicolas.renous@pnr-vercors.fr)

- Vautours en Baronnies (N°38) pour les Baronnies. Julien Traversier : [gypaete@vautoursenbaronnies.com](mailto:gypaete@vautoursenbaronnies.com)

- Le Parc National du Mercantour (N°23) pour les Alpes Maritimes (06) et pour les Alpes de Haute-Provence (04) François Breton : [francois.breton@mercantour-parcnational.fr](mailto:francois.breton@mercantour-parcnational.fr)

- La LPO Grands Causses (N°26) pour le « Massif central », Noémie Ziletti : [noemie.ziletti@lpo.fr](mailto:noemie.ziletti@lpo.fr)

### **Contexte à l'échelle du Vercors**

Le parc naturel régional du Vercors mène des opérations de réintroductions du Gypaète barbu depuis 2010, dans un premier temps dans le cadre du PNA Gypaète, puis dans un second temps dans le cadre de programme LIFE (LIFE Gypconnect 2016 - 2021, Life Gypact 2023-2028).

Ainsi, 23 oiseaux ont été réintroduits sur les 11 lâchers effectués sur le site de Tussac (Châtillon-en-Diois).

Et depuis 2022, les Gypaètes se reproduisent sur le massif du Vercors.

En 2025, deux couples se reproduisent sur les secteurs d'Archiane et de Glandasse. Deux poussins ont pris leur envol (DIWA, DÔM). Un des poussins, DÔM, sera malheureusement retrouvé mort 3

semaines après l'envol.

Cette épisode nous rappelle la fragilité et les difficultés d'établir une population de Gypaètes barbus.

### **Objectif de la prospection à l'échelle du Vercors:**

Contrôler la présence des couples connus sur le massif du Vercors et localiser leur aire de reproduction

Repérer de nouveaux couples en installation ;

Compter le nombre d'individus minimum sur Ile secteur, et connaître la répartition par classe d'âge.

### **Objectif de la prospection :**

Contrôler la présence des couples connus sur le département et localiser leur aire de reproduction

Repérer de nouveaux couples en installation ;

Compter le nombre d'individus minimum sur l'Arc alpin, et connaître la répartition par classe d'âge.

### **Pourquoi organiser une prospection maintenant et quoi observer ?**

C'est à l'automne que vous pourrez observer les parades nuptiales qui se caractérisent par des jeux aériens de type vol synchrone, offrande, courbette... C'est à cette époque également que le site est choisi et que le nid est construit dans une cavité ou grotte, toujours dans une falaise. Vous pourrez ainsi observer des transports de branche ou de laine, que ce soit dans le bec ou les serres. Les accouplements interviennent environ 2 mois avant la ponte. Toute observation est intéressante à répertorier, prenez attention à la couleur de la tête, les contrastes de couleur corps/ailes et la présence de mues ou de marques, de bagues. Dans tous les cas, les photos, même de mauvaises qualités, sont intéressantes.

Un guide d'identification du Gypaète barbu, est téléchargeable à cette adresse :

<http://www.gypaete-barbu.com/upload/wysiwyg/doc%20classes%20ages%20fcas.pdf>

### **Déroulement de la journée:**

Dans la plupart des secteurs, l'observation se fait sur des postes fixes de 10h à 15h sur les principaux massifs par équipe de 2 ou 3 personnes. Certains postes sont accessibles facilement (en voiture ou à pied), d'autres demandent quelques heures de marche. L'organisation diffère selon les partenaires, briefing matinal en groupe, accès sur les postes en autonomie, liaison radio, debriefing....

Tout est précisé par les organisateurs de chaque région.

### **Matériel nécessaire :**

Jumelles, longues-vues, pique-nique, matériel de confort pour observer, crayon, montre, chaussures de marche et vêtements chauds. Crème solaire et casquette en fonction de la météo.

Déplacements avec les véhicules des participants.

### **Résultats 2025**

La météorologie a été particulièrement favorable cette année. Quelques nuages bas en fond de vallée se sont rapidement dissipés pour laisser un temps particulièrement clair et donc favorable à l'observation à grande distance.

20 postes d'observation ont été occupés dans les secteurs du Diois, Vercors, Trièves et Lus la Croix Haute, par 50 observateurs.

Sur ces 20 postes, 7 postes n'ont pas observés des gypaètes

Sur les 13 postes qui ont observés des Gypaètes, 44 observations ont été réalisées, permettant d'identifier au moins 10 gypaètes différents:

### **5 adultes :**

Les deux couples du Vercors: STEPHAN et GERLINDE (couple Ambane), et PAMELA / MITCH (couple Archiane)

FORTUNAT, mâle réintroduit en 2020 en Suisse et présent dans notre région depuis le 4 septembre 2023.

**1 subadulte** environ 5AC observé à Lus-la-croix-haute, oiseau non connu.

**1 immature** : LECROË relâché dans le Vercors en 2023

**3 juvéniles :**

DIWA, le jeune du couple Ambane (STEPHAN / GERLINDE)

SPIRALE et TROUBADOUR relâchés Vercors au printemps 2025

Sur ces 10 gypaètes, 5 sont équipés de balises GPS fonctionnelles, et ont permis de confirmer les observations: FORTUNAT, PAMELA, LECROË, SPIRALE, TROUBADOUR.

4 gypaètes non équipés de balises ont pu être identifiés grâce à leurs caractéristiques individuelles: STEPHAN, GERLINDE, MITCH, DIWA.

2 gypaètes n'ont pu être identifiés:

Un subadulte (Lus la croix haute)

Un juvénile à Archiane, probablement Troubadour